



Qui sommes-nous

Conscience urbaine (CU) est un organisme culturel dont la mission est de mettre en place des projets de création et de mobilisation citoyenne en lien avec l'aménagement urbain pour développer des villes plus sécuritaires, inclusives, et conviviales. Alliant l'art, les sciences sociales, et l'aménagement, notre démarche vise à développer une vision créative des villes en rassemblant les artistes, les citoyens et les acteurs du milieu autour d'enjeux communs. Cumulant plus de dix années d'expérience à titre de consultant en aménagement, CU propose des solutions créatives à divers enjeux urbains.

Le programme Espace libre pour la culture (ELC)

À l'automne 2015, CU a lancé Espace libre pour la culture (ELC), un programme de médiation culturelle qui consiste à occuper temporairement des terrains vacants et/ou friches urbaines pour les transformer en laboratoires de création. L'objectif est de créer des lieux d'expérimentation, de résidence, ou de diffusion artistiques pour le milieu culturel. Cette initiative donne naissance à des interstices sociaux: des rencontres avec la communauté et à bonifier l'offre culturelle ainsi qu'à embellir, sécuriser, et renforcer le bon usage des terrains inutilisés ou en transition. Issus de diverses disciplines, les artistes sélectionnés sont invités à utiliser les espaces vacants comme des laboratoires créatifs pour y produire une œuvre éphémère en collaboration avec la communauté locale (résidents et groupes communautaire). Par le biais du programme, les propos esthétiques et symboliques de l'art sont utilisés afin de mobiliser les citoyennes et citoyens autour d'enjeux urbains.

Le programme Espace libre pour la culture est reconnu par le Conseil des Arts de Montréal, le Conseil des arts du Canada et la Ville de Montréal.

Les retombées positives d'ELC:

Les retombées positives d'un programme tel qu'ELC sont nombreuses. Parmi celles-ci:

- Contribue à la convivialité du quartier;
- Contribue au rayonnement de la culture ;
- Contribue au développement du territoire ;
- Favorise l'accès aux espaces publics;

- Contribue à la sécurité des lieux en augmentant la fréquentation et l'achalandage;
- Encourage l'implication des artistes dans la communauté;
- Crée des lieux de rencontres pour la communauté;
- Favorise le sentiment d'appartenance à une communauté;
- Améliore la relation entre les acteurs du milieu et la population;
- Permet une expérience de résidence riche aux artistes;
- Contribue au rayonnement de la métropole en mettant en valeur la vitalité et la diversité de nos créateurs hors des circuits habituels de diffusion artistique.

ELC_2016

Pour son édition 2016, CU souhaite poursuivre l'expérience afin d'inciter les citoyens et les citoyennes à se réapproprier des espaces urbains inutilisés par des interventions artistiques temporaires. Dans le cadre d'ELC Plateau Est, CU fait appel aux artistes et collectifs artistiques afin d'investir par une résidence artistique un espace public dans le secteur Plateau Est. Chaque artiste ou collectif sélectionné aura pour mandat d'occuper pendant deux mois la place Valentin-Jautard ainsi que certains espaces adjacents afin de créer des liens dans le quartier. L'objectif du programme ELC Plateau Est est de participer à la revitalisation et la requalification du Plateau Est ainsi que de tisser des liens entre les artistes et la communauté locale (citoyens, commerçants, groupes communautaires et élus). Le type d'occupation de l'espace pourra prendre des formes variées, en fonction de la discipline de l'artiste. Les interventions artistiques devront toutefois participer à la redéfinition de l'espace, à caractériser et créer une identité propre au lieu. De plus, elles devront tenir compte des contraintes et caractéristiques spécifiques du lieu. Dans le cas de la place Valentin-Jautard, l'intervention devra répondre, entre autre, à l'enjeu de l'accessibilité lié au haut débit de circulation des rues qui bordent la place.

Période de résidence artistique:

AOÛT - SEPTEMBRE 2016

Le choix de cette période est dicté par un de nos objectifs, soit d'enrichir l'offre culturelle extérieure en dehors de la haute saison festive et touristique, qui bat son plein à Montréal en juin et juillet et également de s'agencer aux activités estivales qui auront lieu cet été sur l'Avenue du Mont-Royal afin de faire le maillage entre celles-ci.

Qui peut déposer un projet

Artistes ou collectifs artistiques professionnels ¹ issus des disciplines suivantes : arts du cirque, arts visuels (incluant l'architecture, le design et les métiers d'art), arts numériques, cinéma et vidéo, danse, nouvelles pratiques artistiques (multidisciplinarité et interdisciplinarité), musique et théâtre. Les artistes pratiquant une forme d'art « engagé », c'est-à-dire dont œuvres abordent des enjeux sociaux ou dont la démarche reflète certaines préoccupations sociales, seront privilégiés.

¹ Est considéré comme artiste professionnel tout artiste qui, ayant acquis sa formation de base, possède une compétence reconnue par ses pairs, crée, interprète ou publie des œuvres pour diffusion dans un contexte professionnel, se voue principalement à la pratique de son art et reçoit une rémunération pour les œuvres qu'il réalise. Les membres des

organismes et des collectifs retenus répondent à la définition d'artistes professionnels.

Contexte

ELC Plateau Est vient répondre à la problématique de dévitalisation de l'Avenue du Mont-Royal Est, un enjeu important pour l'arrondissement Le Plateau-Mont-Royal et la Société de développement de l'Avenue du Mont-Royal (SDC), entres autres, dû à la dégradation du milieu, au manque d'attractivité, d'animation et par conséquent au manque de sécurité ainsi que l'absence d'une identité forte. Le secteur du Plateau Est fait actuellement l'objet d'un programme particulier d'urbanisme (PPU) visant à mettre en place un environnement propice aux initiatives citoyennes. De plus, plusieurs projets soutenus par la SDC prendront forme durant l'été dans le secteur tel qu'un aménagement paysagé sur la place Valentin-Jautard, un jardin communautaires sur le terrain vacant à l'angle des rues Mont-Royal et Franchère, une intervention artistique dans l'échafaudage de la caserne de pompier des érables. ELC Plateau Est servira ainsi à accompagner l'arrondissement et la SDC dans leurs initiatives de requalification du secteur et à faire le maillage entre les divers actions entreprises par la SDC durant l'été.

Rôle de Conscience urbaine

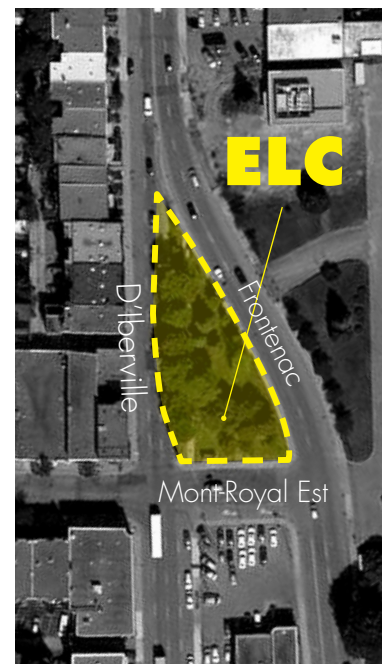
Agissant à titre de diffuseur, Conscience urbaine offre son soutien aux artistes sélectionnés pour la durée de la résidence. En tant de gestionnaire du programme, Conscience urbaine est responsable de répertorier et d'évaluer les terrains vacants, contacter les propriétaires, signer les ententes, assurer les artistes, recruter les artistes et les organismes communautaire. Conscience urbaine agit à titre de médiateur auprès des artistes et des organismes communautaires pour animer des rencontres et/ou ateliers avec les résidents. En plus de superviser l'entente d'occupation, CU assure le déroulement de la programmation des laboratoires de création, et fait la promotion des événements.

À titre de diffuseur CU assiste les artistes dans leur processus et assure le lien entre les acteurs concernés; pour s'imprégner et travailler avec les enjeux du secteur.

Site de la résidence artistique

Le site se situe à l'extrémité est de l'avenue du Mont-Royal soit au croisement des rues D'Iberville et Frontenac, des artères fortement achalandées notamment par du camionnage. En effet, le haut débit de trafic au pourtour de la place constitue une des conséquences de sa sous-utilisation et au manque d'accessibilité pour les piétons et cyclistes.

La place Valentin-Jautard représente le point terminal (initial) de l'Avenue du Mont-Royal. Il s'agit d'un espace gazonné en pointe, parsemé d'arbres matures tel que des épinettes ce qui lui confère des espaces intimes intéressants ainsi que des zones ombragées. Un mobilier de chaises géantes sera disposé sur la place et un aménagement paysager prendra également place sur le site. Le site fait face au bâtiment du Journal de Montréal et du côté sud à un stationnement de location de voiture. Plusieurs espaces minéralisés bordent la place notamment le stationnement du jour-





nal de Montréal et de la compagnie de location de voitures Enterprise créant ainsi des ilots de chaleur importants.

Contraintes du site

- Nuisance dû à la circulation routière sur D'Iberville et Frontenac
- L'accessibilité du site

Éléments du site à mettre en valeur

- Le potentiel de la place
- Son emplacement le début ou la fin de la rue commerciale
- Les aménagements paysager

Balises du projet

Dans le cadre d'ELC Plateau Est, les artistes ou le collectif devra proposer une intervention qui permet de faire le maillage entre les diverses activités prévues durant l'été sur l'Avenue du Mont-Royal entre les rues De Lorimier et D'Iberville. Nous souhaitons que l'artiste ou le collectif travaille sur les enjeux urbains tel que l'accessibilité, l'attractivité et l'identité afin de stimuler la création. Le projet doit également intégrer la participation des citoyens dans la conception et la réalisation de celui-ci. L'œuvre et ou l'installation devra interagir avec les utilisateurs de manière direct ou indirect ou devra pouvoir accueillir des performance.

De plus, l'œuvre et ou l'installation devra s'arrimer avec les autres interventions qui prendront place sur la place publique soit le mobilier géant et les aménagements paysagers.

Certains des éléments suivants devront être intégrés au projet:

- Travailler sur le thème de l'accessibilité au site
- Créer une identité forte
- Oeuvre et/ou installation interactive
- Intégrer les citoyens et groupes communautaires (aînés, garderies) au processus de création (aspect interactionnel)
- Faire partie intégrante de l'espace
- S'insérer aux autres interventions
- Témoigner de la relation entre le ou les artistes avec les citoyens

Critères de sélection

- Qualité du projet: valeur artistique de la proposition et des étapes attendues du processus créatif.
- Originalité de la proposition et son ancrage dans le lieu vacant : démontrer une intégration significative des particularités du lieu dans la création.
- Capacité d'adaptation: être disposé à travailler dans des conditions météo variables et dans un lieu public.
- Intérêt à travailler avec la communauté et sensibilité pour explorer les enjeux locaux: pertinence de la proposition en regard de l'interaction, de la participation, des échanges attendus avec le public.
- Budget et faisabilité: adéquation avec l'enveloppe budgétaire disponible et faisabilité du projet en lien avec l'échéancier et les enjeux techniques.
- Respect des balises du concours

Afin de promouvoir le travail d'artistes émergents, le programme ELC priorise la relève artistique locale. Les artistes pratiquant une forme d'art «engagée», c'est-à-dire dont œuvres abordent des enjeux sociaux ou dont la démarche reflète certaines préoccupations sociales, sont également privilégiés.

Les artistes présélectionnés seront conviés à une rencontre obligatoire avec Conscience urbaine afin de déterminer les modalités de l'occupation du terrain en termes de temps et d'espace. Lors de cette rencontre des balises créatives tenant compte de la réalité locale seront déterminées. Ces balises seront obligatoirement intégrées au projet artistique.

Les propositions retenues s'inséreront dans le paysage urbain tout en favorisant la rencontre et le dialogue avec la communauté.

Calendrier

4 juin: Appel de projet

15 juillet: Date limite pour dépôt de projet

Semaine du 18 juillet: Entrevues avec le comité et les finalistes

25 Juillet: Rencontre du comité avec le finaliste pour déterminer les balises

1 Août au 1 Octobre: Attribution du travail de résidence en médiation culturelle dans l'espace public

Étapes de la résidence

1. Rencontres avec l'artiste ou collectif et les acteurs du milieu pour s'imprégner des problématiques du lieu, de l'espace qu'on lui confie;
2. Période d'incubation dans l'espace public et travailler avec la communauté;
3. Transformation de l'espace par une création et/ou installation pour faire vivre une nouvelle expérience.

Cachet et honoraire

En plus de bénéficier d'un lieu de création unique durant quelques semaines, les artistes sélectionnés pourront profiter de la vitrine offerte par Espace libre pour la culture pour faire rayonner leur art. Un cachet de 3000\$ (incluant les coûts du matériel) sera également versé à l'artiste ou au collectif pour l'occupation du terrain durant la période prévue. Nous encourageons les artistes qui le souhaitent à proposer un projet existant ou bénéficiant déjà d'un soutien financier et à l'adapter au programme.

Conditions générales

- Ce qui est central dans l'approche de ELC n'est pas tant dans l'apparence des lieux, que l'appropriation des espaces pour retisser le lien social de la communauté;
- L'artiste accepte de travailler 20h/semaine du 1 août au 1 septembre 2016;
- L'artiste s'engage à fournir son horaire et plan d'action dès le début de sa résidence, soit le 1 août;
- L'artiste s'engage à fournir à la fin de sa résidence un bilan final;
- CU n'est pas tenue responsable des dégradations possibles faites à l'égard de l'œuvre de l'artiste;
- Il sera important de présenter un croquis et un horaire des activités qui seront présentés dans l'espace public;
- L'artiste s'engage à photographier et archiver son travail réalisé dans le cadre de sa résidence pour outiller CU dans la promotion de son programme tout au long de la résidence;
- Comportement: si le comportement d'un artiste ou ses agissements nuisent à la sécurité, à la paix publique ou aux règlements de la Ville de Montréal, CU se réserve le droit de le disqualifier et de lui demander de quitter les lieux;
- En s'inscrivant, l'artiste autorise CU à la photographier / enregistrer ou capter son œuvre. Il a été avisé que les descriptions, croquis, photos et vidéo pourraient être publiés sur ses plateformes web, diffusées sur son site internet et utilisées pour sa propre publicité.

Le dossier de candidature

Les artistes ou collectifs doivent déposer un dossier de candidature contenant les informations suivantes:

- nom(s) complet(s) de l'artiste ou des membres du collectif, et coordonnées
- un texte décrivant votre démarche artistique (maximum 1000 mots)
- un curriculum vitae artistique et une brève documentation présentant votre travail (images numériques, site internet ou tout autre document pertinent)
- un texte comprenant les éléments suivants (maximum 3000 mots) :
 - a) vos motivations à vous joindre au programme Espace libre pour la culture
 - b) votre proposition artistique d'occupation de l'espace
 - c) l'intention de travailler avec la communauté et quel moyen sera priorisé
 - d) une fiche technique décrivant votre matériel pour la réalisation de votre projet (s'il y a lieu)
 - e) votre vision de la médiation culturelle et les moyens de mise en oeuvre



L'échéance pour le dépôt du dossier

La date limite pour déposer une proposition de projet est le 15 juillet 2016, avant minuit.
Les dossiers doivent être soumis par voie électronique à l'attention du comité de sélection, à l'adresse suivante:
info@conscienceurbaine.net

Seuls les dossiers complets reçus avant cette date seront considérés.

Contact et renseignements

Pour plus d'informations, consultez notre site internet: **www.conscienceurbaine.net**
Contact: **info@conscienceurbaine.net**

